



SORTIES PISCINE 2016 - RÈGLEMENT

EXEMPLAIRE À SIGNER ET À RETOURNER

Les sorties piscine auront lieu les mercredi 11, 18, 25 mai et 1^{er}, 8, 15, 22 juin 2016 à la piscine des Vernets à Genève.

Le prix pour les 7 sorties est de 98 € payable en 1,2 ou 3 fois à l'inscription par chèque(s), établis à l'ordre de l'APESE. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, les chèques seront remis à l'inscription. Le premier sera encaissé immédiatement, les suivants le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet.

Il est nécessaire d'adhérer à l'APESE pour participer à ces sorties (1 seule adhésion par famille).

L'adhésion se fait sur www.apese-vetraz.fr.

Les nouveaux adhérents régleront leur cotisation par un chèque séparé à l'ordre de l'APESE.

Le tarif de l'activité comprend :

- Le déplacement en car,
- L'entrée de la piscine des Vernets,
- 7 cours collectifs de natation encadrés par des moniteurs de l'École de Natation de Genève,
- Le passage des tests.

Aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Les enfants devront arriver **impérativement à 15h45** à l'arrêt de car de l'école Françoise Dolto.

Le retour est prévu à 20h15 au même endroit.

La prise en charge des enfants par l'APESE s'étend de la montée dans le car à la descente de ce dernier le soir.

Compte tenu du passage de la frontière, chaque enfant devra avoir avec lui, **à chaque sortie, sa carte d'identité (ou son passeport)**. Ce document devra être remis au responsable de l'APESE qui les rendra à chaque enfant au retour de la sortie.

Tout enfant n'ayant pas l'un de ces documents ne pourra être accepté pour la sortie.

Il est demandé que **les enfants aient sur eux leur maillot de bain et des vêtements faciles à enfiler**. Les filles aux cheveux longs auront ceux-ci attachés.

Par ailleurs, chaque enfant devra avoir préalablement enlevé ses bijoux (montre, chaîne...) ou objet s de valeur, afin d'éviter tout désagrément en cas de perte ou de vol pour lesquels L'APESE décline toute responsabilité.

Les enfants devront avoir avec eux **un sac marqué à leur nom** contenant :

- **2 serviettes** : une pour la sortie des bains à la piscine et une pour le séchage à la fin
- **Des sous-vêtements**
- **Un pique-nique du soir avec une boisson**

Les enfants seront en cours collectifs, encadrés par des moniteurs de l'École de Natation de Genève, pendant 25 mn. Les cours seront organisés en 2 séries de 3 groupes : 3 groupes de 17h30 à 17h55 et 3 groupes de 18h00 à 18h25.

Après ou en attendant les cours, les enfants joueront dans l'eau (pataugeoire pour ceux qui ne savent pas nager et moyen bassin pour les autres), sous la surveillance des parents accompagnateurs et des surveillants-sauveteurs des bassins. Puis le pique-nique aura lieu, soit dans le hall de sortie de la piscine, soit dehors si le temps le permet.

Le passage des tests aura lieu lors de la dernière sortie.

L'APESE se réserve le droit d'annuler et de rembourser les 7 sorties si le nombre d'enfants inscrits est insuffisant pour couvrir le coût total de l'activité.

DROIT A L'IMAGE - Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant

autorise / n'autorise pas l'APESE à utiliser les photos des sorties où apparaît mon enfant, pour les diffuser sur son site internet, illustrer des articles ou autre (pas de photos en maillot de bain).

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le présent règlement.

Date : Nom : Signature :



SORTIES PISCINE 2016 - RÈGLEMENT

EXEMPLAIRE À CONSERVER

Les sorties piscine auront lieu les mercredi 11, 18, 25 mai et 1^{er}, 8, 15, 22 juin 2016 à la piscine des Vernets à Genève.

Le prix pour les 7 sorties est de 98 € payable en 1,2 ou 3 fois à l'inscription par chèque(s), établis à l'ordre de l'APESE. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, les chèques seront remis à l'inscription. Le premier sera encaissé immédiatement, les suivants le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet.

Il est nécessaire d'adhérer à l'APESE pour participer à ces sorties (1 seule adhésion par famille). L'adhésion se fait sur www.apese-vetraz.fr.

Les nouveaux adhérents régleront leur cotisation par un chèque séparé à l'ordre de l'APESE.

Le tarif de l'activité comprend :

- Le déplacement en car,
- L'entrée de la piscine des Vernets,
- 7 cours collectifs de natation encadrés par des moniteurs de l'École de Natation de Genève,
- Le passage des tests.

Aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Les enfants devront arriver **impérativement à 15h45** à l'arrêt de car de l'école Françoise Dolto.

Le retour est prévu à 20h15 au même endroit.

La prise en charge des enfants par l'APESE s'étend de la montée dans le car à la descente de ce dernier le soir.

Compte tenu du passage de la frontière, chaque enfant devra avoir avec lui, **à chaque sortie, sa carte d'identité (ou son passeport)**. Ce document devra être remis au responsable de l'APESE qui les rendra à chaque enfant au retour de la sortie.

Tout enfant n'ayant pas l'un de ces documents ne pourra être accepté pour la sortie.

Il est demandé que **les enfants aient sur eux leur maillot de bain et des vêtements faciles à enfiler**. Les filles aux cheveux longs auront ceux-ci attachés.

Par ailleurs, chaque enfant devra avoir préalablement enlevé ses bijoux (montre, chaîne...) ou objet s de valeur, afin d'éviter tout désagrément en cas de perte ou de vol pour lesquels L'APESE décline toute responsabilité.

Les enfants devront avoir avec eux **un sac marqué à leur nom** contenant :

- **2 serviettes** : une pour la sortie des bains à la piscine et une pour le séchage à la fin
- **Des sous-vêtements**
- **Un pique-nique du soir avec une boisson**

Les enfants seront en cours collectifs, encadrés par des moniteurs de l'École de Natation de Genève, pendant 25 mn. Les cours seront organisés en 2 séries de 3 groupes : 3 groupes de 17h30 à 17h55 et 3 groupes de 18h00 à 18h25.

Après ou en attendant les cours, les enfants joueront dans l'eau (pataugeoire pour ceux qui ne savent pas nager et moyen bassin pour les autres), sous la surveillance des parents accompagnateurs et des surveillants-sauveteurs des bassins. Puis le pique-nique aura lieu, soit dans le hall de sortie de la piscine, soit dehors si le temps le permet.

Le passage des tests aura lieu lors de la dernière sortie.

L'APESE se réserve le droit d'annuler et de rembourser les 7 sorties si le nombre d'enfants inscrits est insuffisant pour couvrir le coût total de l'activité.

DROIT A L'IMAGE - Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant

autorise / n'autorise pas l'APESE à utiliser les photos des sorties où apparaît mon enfant, pour les diffuser sur son site internet, illustrer des articles ou autre (pas de photos en maillot de bain).

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le présent règlement.

Date : Nom : Signature :